

GRAND DAX AGGLOMÉRATION

DECISION DU PRESIDENT DE RENOUELER L'ADHESION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND DAX A AQUI O THERMES

Le Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.5211-10,

Vu la délibération du 17 juillet 2020, par laquelle le Conseil communautaire a délégué au Président toute décision relative à autoriser, au nom de la Communauté d'Agglomération, le renouvellement de l'adhésion aux associations et organismes divers dont elle est membre,

Vu les statuts de la Communauté d'agglomération du Grand Dax et notamment les compétences développement économique et promotion du tourisme exercées par la Communauté d'Agglomération du Grand Dax,

Considérant la nécessité de renouveler l'adhésion de la Communauté d'agglomération du Grand Dax à l'association AQUI O Thermes, cluster thermal Nouvelle Aquitaine pour l'année 2024.

DECIDE

Article 1 : DE RENOUELER l'adhésion de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax à AQUI O Thermes, cluster thermal Nouvelle Aquitaine, pour la somme de 1 350 € (mille trois cent cinquante euros).
Les crédits nécessaires seront prévus au budget 2024 office de tourisme intercommunal article 6558.

Article 2 : La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que le cas échéant de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : Villa Noullobos - 50, Cours Lyautey - 64000 Pau Cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr/>).

Article final : Monsieur le Directeur Général des Services et Madame la Trésorière Principale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Acte rendu exécutoire
après envoi en préfecture
le : 06/03/2024
et publication ou notification
du : 06/03/2024

Fait le 04 Mars 2024

Pour extrait certifié conforme

Le Président,

Julien DUBOIS

